

**Avis sur l'avancement de la mise en œuvre des compensations agricoles collectives de la  
CA Paris Saclay (projet du Datacenter Digital Realty des Ulis)**

La Communauté d'agglomération Paris Saclay, représenté par M Olivier Thomas et Mme Eva PINEAU, présente pour avis devant la CDPENAF l'avancement de la mise en œuvre des compensations agricoles collectives du Datacenter des Ulis.

Le montant de la compensation retenu lors du passage du dossier en CDPENAF le 10 septembre 2021 s'élève à 225 540 €.

Les projets de compensation présentés consistent à :

- la création d'une ferme urbaine maraîchère de 4 ha à Palaiseau et le reboisement de 6 ha en compensation d'un défrichement,  
→ montant de financement proposé de 50 000 € sur un budget de 816 000 € ;
- la réservation de logements agricoles dans le parc social à Palaiseau,  
→ montant de financement proposé de 48 000 € ;
- des travaux pour un forage à Marcoussis qui alimentera plusieurs exploitations agricoles,  
→ montant de financement proposé de 10 000 € sur un budget de 39 231 € ;
- l'aménagement intérieur d'un bâtiment pour le stockage de matériels et de produits ainsi que l'installation d'un fournil et d'une boutique locale pour la CUMA des Biopotes à Saulx-les-Chartreux,  
→ montant de financement proposé de 40 000 € sur un budget de 571 811 € ;
- l'achat d'un véhicule de livraison mutualisé Crit'R 2 pour la CUMA des Biopotes à Saulx-les-Chartreux,  
→ montant de financement proposé de 10 000 € sur un budget estimé à 20 000 € ;
- la création d'une plateforme de valorisation de fumier équin sous forme de CUMA,  
→ montant de financement encore indéfini ;
- l'achat d'un autoclave pour les Potagers de Marcoussis,  
→ montant de financement proposé de 11 510 € sur un budget de 43 020 € ;

Soit un montant total de 169 510 € attribué.

Après délibération et votes exprimés sur les projets présentés, la CDPENAF émet un avis favorable avec les remarques ci-dessous.

La commission :

- préconise de se coordonner avec l'EPAPS sur la question des réservations de logements agricoles à Palaiseau également prévue dans les mesures de compensation agricole de la ZAC de Corbeville ;
- alerte sur le risque de durée de validité réduite des vignettes Crit'R 2 dans le périmètre de la ZFE pour l'achat d'un véhicule de livraison ;
- convient que la suite de l'attribution des compensations se fera au fil de l'eau lorsque la CA Paris Saclay aura identifié de nouveaux projets ;
- invite la CA Paris Saclay à revenir présenter à la CDPENAF l'avancement des compensations d'ici mi-2024 et à la tenir informée au fil de l'eau.

Évry-Courcouronnes, le

24 JUIL. 2023

P/ Le président de la CDPENAF,

Pour le Directeur Départemental des Territoires de l'Essonne  
et par délégation,  
La Cheffe du Service Economie Agricole

  
N. LAFOSSE

Cet avis de la CDPENAF est publié sur le site des services de l'État en Essonne :

<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-foret/Agriculture/CDPENAF-Preserver-les-espaces-agricole-forestier-ou-naturel>